

EMBELLIR VOTRE QUARTIER 2024 **SECTEUR JAPY - RUE RICHARD LENOIR**

Marche exploratoire du 14/05/24

Présents :

- Conseil de quartier Léon Blum-Folie Régnauld :

Monique Boussemart (Commission Handicap), Gloria Moniz Pereira (Commission Cadre de vie) et Nadine Percheron (Commissions Propreté et Sécurité/Vivre ensemble).

- Riverains :

Anna Sokolska, Léo Levy -Lajeunesse et Léonard Belhassen

Objectif de la marche

Suite aux remontées des riverains de la rue Richard Lenoir concernant la vitesse excessive des véhicules et engins motorisés et la dangerosité du croisement avec la rue François de Neufchâteau, à la non mise en valeur du lieu de mémoire du Gymnase Japy et aux points noirs Propreté régulièrement signalés autour du gymnase Japy (dépôts sauvages récurrents, urine sur les murs, déjections...), il a été décidé d'élaborer, conjointement avec les riverains du secteur, un projet en vue d'améliorer et de sécuriser ledit secteur.

Pour mémoire, la Mairie a prévu de programmer pour 2025/2026 la fermeture de la rue François de Neufchâteau (future *Rue aux enfants*). Nous allons donc en tenir compte dans l'élaboration de notre projet.

Ce dernier sera déposé dans le cadre de l'opération *Embellir votre quartier*.

1. État des lieux actuel

- Constatation générale

- Le secteur étudié est compris entre la rue Richard Lenoir, la rue Gobert, le bd Voltaire et le passage Viallet.
- Le point central est le gymnase Japy, lieu de mémoire.

Rue Richard Lenoir

- Rue à sens unique,
- Stationnement interdit du côté des numéros impairs,
- Vitesse importante des véhicules (non-respect de la vitesse autorisée), avec accrochages légers presque quotidiens au croisement Neufchâteau,
- N° 25 : Bateau livraison magasin,
- N° 26 (angle rue Gobert) : Petite zone de stationnement vélos sans aucun arceau (utilisée par les 2RM),
- N° 35 : Arrêt du bus 46, juste devant l'entrée de l'hôtel Richard, sans abri ni assise. Les voyageurs ont pris l'habitude de s'asseoir sur les marches de l'hôtel, ce qui gêne l'accès pour les clients.

Rue Gobert

- Rue à sens unique,
- 2-2bis : Zone de stationnement réservée véhicules partagés *Mobilib*,
- N° 5 (angle rue Japy) : Zone de stationnement handicapés,
- N° 7-9 : Très grande zone de stationnement 2RM et vélos,
- N 10-12 : Zone de livraison,
- N° 14 : Zone de stationnement vélos.

Rue Japy

- Placette boisée (7 arbres) interdite à toute circulation,
- Entrée du gymnase Japy,
- Stèles mémorielles en hommage aux déportées durant la seconde guerre,
- Absence totale de banc ou assise,
- Très fréquentée par les chiens (très nombreuses déjections canines).

Rue François de Neufchâteau

- Rue à sens unique,
- N° 2 (angle rue Japy) : Zone de stationnement handicapés,
- N° 4 : Grande zone de stationnements 2RM et vélos,
- N° 7-11 : Zone de stationnement *Bet'lib* (recharges électriques, 6 places),
- Projet de fermeture de la rue 2025/2026.

Passage Viallet

- Rue piétonne (pavée), mais circulation régulière de voitures et camionnettes,
- Présence de potelets sur les trottoirs de chaque côté, gênant fortement le passage des PMR,
- Voie empruntée par les enfants qui viennent du bd Voltaire et se rendent aux écoles Godefroy Cavaignac (raccourci par le square Olga Bancic),
- Dépôts sauvages récurrents à l'entrée du passage côté rue Richard Lenoir.

Bd Voltaire

- Nombreuses zones de stationnement vélos aux limites du secteur.

2. Objectifs du projet :

- Sécuriser la rue Richard Lenoir en faisant ralentir les véhicules,
- Mettre en valeur le gymnase Japy,
- Réduire les incivilités autour dudit gymnase,
- Créer une véritable trame verte en végétalisant une petite partie de la rue Richard Lenoir.

3. Projet :

- Rue Richard Lenoir :
 - Supprimer le stationnement le long du gymnase Japy.
 - Déplacer la bande cyclable le long du trottoir (sur l'emplacement du stationnement supprimé),
 - N° 35 : Avancer légèrement l'arrêt du bus afin de dégager l'entrée de l'hôtel,
 - N° 23-35 : Installer une légère chicane au niveau du n° 35 en installant des jardinières sur la rue, tout en laissant un espace disponible au niveau du 25 (bateau actuel) pour les livraisons du magasin, et en prévoyant un stationnement vélos,
 - N° 35 : Installer une assise au niveau de la jardinière du 35 (pour l'attente des usagers du bus),
 - N° 34-36 : Supprimer le stationnement afin de libérer de l'espace pour le passage du bus,
 - N° 38 : Aménager un stationnement handicapé (place unique située entre 2 sorties de garage, permettant facilement l'ouverture arrière du véhicule et la sortie d'une rampe),
- Rue Japy :
 - Installer 6 sièges droits côté des numéros impairs (entre les arbres),

- Rue François de Neufchâteau :
 - Fermeture de la rue en « Rue aux enfants » (travaux programmés par la mairie),
 - Végétaliser la rue du côté des numéros impairs,

- Passage Viallet :
 - Sécuriser l'accès à cette voie piétonne en installant une chaîne aux 2 accès,
 - Supprimer les potelets.





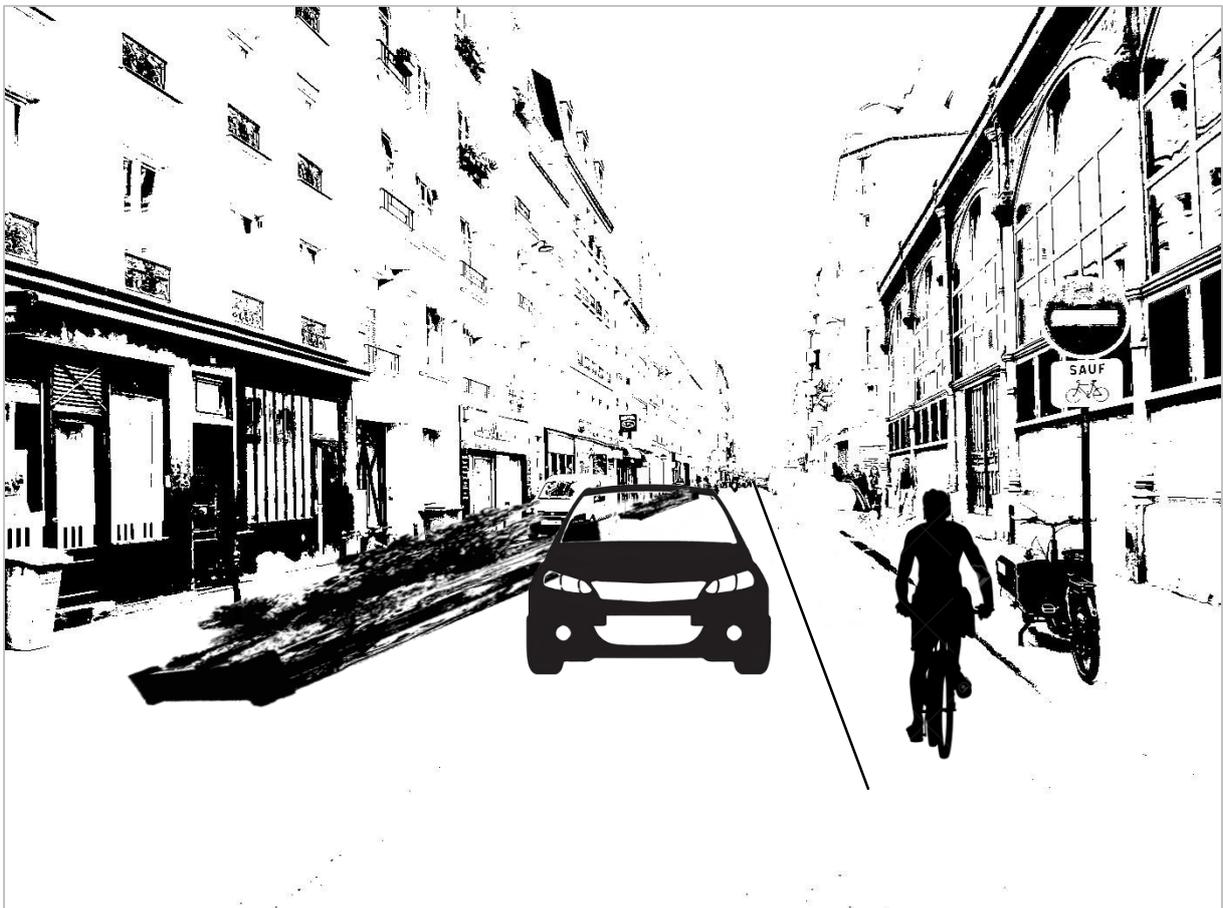
Rue Richard Lenoir - Situation actuelle



Projet



Rue Richard Lenoir - Situation actuelle



Projet de répartition de l'espace

Modèles de sièges pour la rue Japy



Chaises type « droit parisien », Jardin Truillot, 11^e